



District de Football de la Manche

Commission départementale des terrains et installations sportives

Compte rendu de la réunion du 19 juin 2018

PRESENTS :

PAUTRET Hervé, HEUZE Gérard, RABASSE Denis, MOREL Jean Noël, VILLETTE Rémi, ROUELLE Maurice.

Absent excusé : Éric KOZIOL

La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour :

1 -Point sur les terrains restant à contrôler en 2018

= Agon-Coutainville, Bricquebec, Ducey.

Les installations sont à contrôler avant la date anniversaire du premier contrôle puis tous les dix ans. Tous les terrains non classés avant le 01 juillet 2015 sont maintenant de niveau foot à 11. Il faudra les contrôler au fur et à mesure de nos déplacements.

Pour les terrains de niveau 3 et 4, il faudra faire un rapport annexe avec photos.

Pour les terrains de niveau 5, si les vestiaires ne sont pas conformes aux règlements de 2014 (surface des vestiaires joueurs à 20m² et vestiaires arbitres à 8m²), il est nécessaire de l'indiquer sur la dernière page du rapport, avec la signature des personnes présentes.

A la prochaine réunion à l'automne, nous aurons le tableau des terrains à contrôler en 2019.

2- Point sur les éclairages

Pour la saison 2018/2019, la commission aura 34 éclairages à contrôler.

Pour les compétitions N1 et N2, Niveau E3 à contrôler tous les ans.

Pour les compétitions N3 et R1, Niveau E4 à contrôler tous les ans.

Pour les compétitions R2, R3 et D1, Niveau E5 à contrôler tous les deux ans.

Pour les compétitions D2, Niveau E Foot à 11 à contrôler tous les deux ans.

Pour les compétitions D3, D4 et D5, entre 100 et 80 lux à contrôler tous les deux ans.

Refus en compétition pour les éclairages inférieurs à 80 lux.

3- Point sur le « FAFA »

Liste des collectivités ayant sollicité une subvention pour la saison 2017/2018 :

Sainte Marie du Mont (main courante), Sainte Mère Eglise (main courante), Bricquebec (clôtures et pare-ballon), Juvigny le Tertre (pare-ballon), Ducey (éclairage niveau E4), Blainville sur Mer (éclairage niveau E5), Moyon (vestiaires et club house), Créances (éclairage).

Le président remercie les membres de la commission de leur implication et leur sérieux dans leurs tâches.

Fin de la réunion : 20h30

Le Président, Maurice ROUELLE



District de Football de la Manche - Hameau Thomasse - 50880 Pont-Hébert
Tél : 02.33.77.33.40 - Fax : 02.33.77.33.44 - E-mail : district@manche.fff.fr